

CATALOGUE ÉTÉ 2026



BOIS FLOTTÉ

VACANCES
ADAPTÉES



SÉJOURS À L'ANNÉE

SÉJOURS PRINTEMPS

VACANCES

EDITO

Invitation au voyage... entre nature, mer et liberté.

Bienvenue dans notre nouveau catalogue de vacances adaptées, placé sous le signe de la découverte, du partage... et de la détente ! Cette année encore, nous avons imaginé des destinations inclusives, des hébergements chaleureux et des activités accessibles à tous, en tenant compte des besoins spécifiques de chacun. Que vous rêviez de piscine, de plage, de balades en pleine nature ou de rencontres inoubliables, vous trouverez dans ces pages une parenthèse qui vous ressemble. Prenez le large avec nous. Laissez-vous porter.

Et surtout, vivez pleinement vos vacances !



PUBLIC CONCERNÉ PAR NOS SÉJOURS DE VACANCES

Nos séjours de vacances s'adressent à des personnes stabilisées, ne nécessitant pas un accompagnement médical sur place et capable de s'insérer dans les séjours de vacances tels que nous les proposons. Nous ne sommes pas en mesure d'accompagner des personnes souffrant d'épilepsie non stabilisée et de troubles du comportement graves susceptibles de porter atteinte à leur intégrité physique ou celle d'autres personnes (violence, automutilation, déviances sexuelles notamment).

L'état de santé de la personne doit être compatible avec un séjour en collectivité dans un cadre non médicalisé. Nous vous rappelons que ces séjours ne s'adressent pas aux personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour la collectivité. Nous ne pouvons accepter des personnes ayant des troubles du sommeil qui nécessitent un veilleur de nuit. Nos accompagnateurs sont présents 24h/24, ils ne sont donc pas en mesure d'assurer cette fonction d'accompagnement la nuit.

Les animateurs dorment au plus près des vacanciers mais pas de veille de nuit active.

Attention : En cas de fausse déclaration ou de mauvaises évaluations par l'inscrivant, Bois Flotté Vacances Adaptées déclinera toutes responsabilités et se retournera contre la personne ou l'organisme ayant réalisé l'inscription et renseigné le dossier.

SOMMAIRE :

GRILLE AUTONOMIE	2
L'ÉQUIPE ENCADRANTE - SUIVI MÉDICAL - ARGENT DE POCHE	3
L'INSCRIPTION	4
LE TRANSPORT	5
RÉCAP DES SÉJOURS	7
MINIS SÉJOUR À L'ANNÉE	9
SÉJOURS SUR-MESURE	14
SÉJOURS JUILLET	15
SÉJOUR AOÛT	27
NOS CAMPINGS	38
AIDES FINANCIÈRES.....	44
CGV	45

BIEN CHOISIR SON SÉJOUR

GRILLE D'AUTONOMIE

A+

Très bonne autonomie

Vie quotidienne : Personne entièrement autonome dans la prise en charge de son hygiène corporel.

Capacité physique : Personne capable de suivre et de choisir son programme d'activités, bonne aptitude physique.

Cognitif et communication : Personne sociable, pas de problème de communication et de trouble du comportement, nécessite une présence discrète des encadrants. Bons repères spatio-temporels lui permettant d'effectuer des sorties seule sur des trajets repérés. Capacités d'intégration en milieu ordinaire.

A

Bonne autonomie

Vie quotidienne : Personne autonome pour la toilette, l'habillement et les repas, nécessitant occasionnellement une stimulation orale des encadrants.

Capacité physique : Personne capable de suivre le programme d'activités proposé. Bonnes capacités motrices.

Cognitif et communication : Personne capable de formuler une demande et de rentrer en communication avec les encadrants et les autres vacanciers. Pas de problème de comportement pouvant nuire à la vie en collectivité et à l'intégration en milieu ordinaire.

B

Moyenne autonomie

Vie quotidienne : Personne nécessitant une stimulation orale des encadrants pour la toilette, l'habillement et les repas, avec accompagnement dans certains domaines.

Capacité physique : Personne capable de suivre le programme d'activités proposé. Capable de petites marches à un rythme modéré pour diverses sorties. Peut le cas échéant être aidée par l'accompagnant dans les endroits difficiles d'accès (dénivelés, escaliers, terrains accidentés, etc.).

Cognitif et communication : Personne capable de formuler une demande et de rentrer en communication avec les encadrants et les autres vacanciers avec aide. Pas de problème de comportement pouvant nuire à la vie en collectivité. Personne nécessitant un accompagnement pour pallier à son manque d'autonomie dans différents domaines.

B-

Public Fatigable

Vie quotidienne : Personne pouvant bénéficier d'un accompagnement des encadrants pour la toilette, l'habillement et les repas.

Capacité physique : Personne capable de suivre le programme d'activités proposé à un rythme adapté aux personnes fatigables. Capable de petites marches à un rythme lent pour diverses sorties, de monter des escaliers avec aide. Peut le cas échéant être aidée par l'accompagnant dans ses déplacements.

Cognitif et communication : Personne nécessitant un accompagnement pour pallier à son manque d'autonomie dans différents domaines, notamment la communication verbale. Pas de problème de comportement pouvant nuire à la vie en collectivité.

A besoin d'un programme comprenant du repos et tenant en compte des difficultés de chacun. Les dossiers sont étudiés par le responsable qui adapte le rythme du séjour en fonction des capacités de chacun.

C

Public Fatigable +

Vie quotidienne : Personne nécessitant un accompagnement au quotidien notamment une aide physique pour ses déplacements.

Capacité physique : Ces séjours sont réservés aux personnes très fatigables, l'hébergement et les modes de transport sont spécifiques.

Personne pouvant utiliser un fauteuil de confort pour les déplacements extérieurs. Pas d'utilisation de matériel médical type lève malade ou verticalisateur.

Cognitif et communication : Personne capable d'entrer en relation avec les autres vacanciers et l'équipe encadrante. Pas de troubles du comportement pouvant nuire à la vie en collectivité. A besoin d'un programme comprenant des repos et qui prend en compte les difficultés de chacun. Les dossiers sont étudiés par le responsable qui adapte le rythme du séjour en fonction des capacités de chacun.

La cohésion des groupes est un élément primordial au bon déroulement des séjours, c'est pourquoi nous vous demandons de respecter scrupuleusement la grille d'autonomie. Nous restons à votre disposition pour des informations supplémentaires sur cette grille.

IMPORTANT : Tout dysfonctionnement et difficulté liés au comportement du vacancier ou à sa prise en charge quotidienne entraînera une première prise de contact avec le foyer ou la personne référente, afin de tenter de résoudre le problème rencontré. Une fois cette démarche effectuée, et sans succès, il vous incombe d'organiser le retour du vacancier à vos frais. Dans tous les cas, le séjour reste intégralement dû. (cf. conditions de vente).

L'ÉQUIPE ENCADRANTE

Bois Flotté Vacances Adaptées travaille toute l'année à un recrutement de qualité. En fonction des séjours et des autonomies, nos recherches sont variées. Nous recrutons une majorité d'accompagnateurs éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des AMP ou AES, mais également des personnes issues du soin, infirmiers ou aides-soignantes ou de l'animation professionnelle. Nous sommes en lien avec de nombreuses écoles du médico-social et avons la chance que des professionnels confirmés nous rejoignent lors de leurs vacances. Chacune des personnes recrutées par Bois Flotté Vacances Adaptées passe un entretien individuel pour expliquer nos attentes et exigences. Chacune des recrues est ensuite formée à l'encadrement spécifique de son séjour, avec l'étude de chacun des dossiers de vacanciers. Pour les séjours d'été, les futurs encadrants sont invités à UNE journée de formation en présentiel ou distanciel, animée par nos permanents et intervenants professionnels. Bois Flotté Vacances Adaptées met en place un plan de recrutement d'animateurs remplaçants et mobiles pour pallier rapidement les possibles défections, maladies ou problèmes majeurs sur le terrain ou pour venir en renfort ponctuellement en cas de besoins.

SUIVI MÉDICAL

- Les traitements médicaux devront IMPÉRATIVEMENT être préparés par l'infirmière de votre établissement (le cas échéant, par la personne responsable de l'observance). Les traitements devront être préparés UNIQUEMENT dans les piluliers sécurisés avec toutes les consignes en matière de prise en charge médicale. (Sauf contraintes liées aux emballages)
- Au moment de la prise en charge du vacancier sur le lieu de convoyage, notre convoyeur sera muni d'un sac au nom du vacancier dans lequel il mettra tout ce qui le concerne pour le remettre au responsable du séjour choisi (carte d'identité, carte vitale, carte de mutuelle, toutes informations complémentaires concernant le vacancier que vous souhaitez nous fournir, l'argent de poche, les piluliers....).
- Les piluliers sécurisés et ordonnances originales récupérés lors du convoyage, seront stockés sous clé sous la responsabilité du Responsable de séjour. Les équipes d'animation sont formées à la gestion des traitements et suivent un protocole d'utilisation et de distribution.
- Gestion des traitements en autonomie : Afin de respecter la réglementation à laquelle est soumise notre activité, le vacancier ne pourra pas avoir son pilulier à disposition dans sa chambre, même s'il en a la capacité et l'habitude. Cependant, l'équipe pourra, contre autorisation dans le dossier médical, confier son pilulier au vacancier, sous surveillance, le temps qu'il puisse prendre son traitement de manière autonome.
- Les médicaments sous forme buvable (gouttes) doivent être en unidose si possible.
- Aucun médicament sans ordonnance ne sera distribué.

NB : Au cas où il est prescrit un nouveau traitement au vacancier pendant le séjour, pour sa sécurité, nous verrons à refaire un pilulier complet avec la pharmacie ou une infirmière (Cette action vous sera refacturée au titre des frais médicaux remboursables avancés).

ATTENTION : nous ne pourrions pas accueillir un vacancier ayant des soins trop importants qui pourraient perturber le déroulement du séjour. (I.D.E 2-3 fois par jours, dialyse, personne insulino-dépendante ayant besoin d'une à deux injections par jour ne sont pas admises).

ARGENT DE POCHE

BOIS FLOTTE VACANCES ADAPTEES vous conseille vivement de nous faire parvenir l'argent personnel de chaque vacancier par virement pour éviter tous problèmes au vacancier (perte, vol ...) durant le séjour. Nous vous fournirons un décompte individuel de l'argent personnel en fin de séjour pour les vacanciers n'ayant pas d'autonomie financière, ainsi que le reliquat d'argent s'il y a lieu. Le virement devra nous parvenir IMPÉRATIVEMENT au plus tard le lundi 1er Juin 2025. Merci de compléter la page Gestion Argent Personnel (du dossier du vacancier).

NB : BOIS FLOTTE VACANCES ADAPTEES ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'argent laissé en autonomie au vacancier.

Relevé d'identité bancaire / IBAN

IBAN : FR76 3000 4026 1900 0101 2292 054

BIC : BNPAFRPPXXX

Bois Flotté Vacances Adaptées
5 Impasse Faugerolles
33590 - Saint Vivien de Médoc

ATTENTION : RIB exclusivement réservé au versement de l'ARGENT DE POCHE !

ASSURANCE ANNULATION ET RAPATRIEMENT DU VOYAGE (Voir www.boisflotteva.fr)

- Elle n'est pas comprise dans le prix du séjour, mais nous l'ajoutons systématiquement sur nos devis.
- Vous pouvez demander de la retirer en le mentionnant sur le devis et contrat.

Attention : elle n'est prise en compte qu'à réception de l'acompte joint au dossier d'inscription.

L'INSCRIPTION



Après avoir pris connaissance des différents séjours que nous vous proposons, et après avoir choisi votre destination.

PS : Toute l'équipe Bois Flotté Vacances Adaptées reste à votre entière disposition pour vous accompagner.

L'inscription se fait en 4 étapes :

1) RESERVATION PAR TÉLÉPHONE UNIQUEMENT (Pour vérifier les disponibilités de places)

Appeler le **05.35.75.96.62** de **10h-12h** et **14h-17h30** du **lundi au vendredi**.

Ensuite, il faudra toutefois confirmer l'inscription par l'envoi du dossier de réservation et des acomptes dans un délai de 15 jours !

Inscriptions **COUPLE** : il est impératif que l'information nous soit communiquée dès l'inscription des personnes concernées pour voir la faisabilité.

2) ON VOUS ENVOIE PAR MAIL LE DOSSIER DE RÉSERVATION JUSTE APRÈS L'INSCRIPTION

A nous retourner complété :

• **Acompte de réservation de 30 % du prix du séjour si réservation avant 90 jours sinon 100%.**

• Fiche de renseignements (avec l'information **COUPLE** si c'est le cas sur les 2 fiches pour obtenir une chambre qu'ils occuperont seuls)

• Photo d'identité,

• Le(s) voyage(s) choisi(s)

• N° d'urgence, coordonnées complètes de la tutelle,

• Qualité et signature de la personne ayant rempli le document,

L'inscription à nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions organisationnelles et nos conditions particulières de vente dispensées dans le catalogue.

3) CONFIRMATION DE LA RESERVATION

BOIS FLOTTE VACANCES ADAPTEES vous envoie dès réception du dossier complet : le contrat de vente et la facture incluant le surcout lié au handicap (pour les demandes d'aides).

• Vous nous renvoyez le contrat de vente et le devis signés validant votre inscription définitivement.

• Le séjour doit être soldé au plus tard un mois **MAXIMUM** avant le départ.

4) ET ENSUITE...

Environ un mois avant, BOIS FLOTTE VACANCES ADAPTEES vous envoie :

• La convocation (consignes de départ et de retour : date, lieu et horaires de rendez-vous) ;

• Le trousseau et les règles d'or.

LE JOUR DU DÉPART : Vous remettez au convoyeur:

- la fiche médicale complétée,
- le pilulier pour la totalité du séjour y compris les jours de transport aller et retour,
- les ordonnances des traitements en cours,
- l'enveloppe fournie avec l'argent de poche (si pas encore envoyé par virement),
- le dossier médical complémentaire,
- la carte vitale et la copie de carte d'identité,
- copie de la carte d'invalidité ou attestation,
- le trousseau.

LE TRANSPORT

Le transport collectif s'effectuera principalement en minibus bus climatisé.

Dans certains cas, il peut se faire par train ou par taxi de liaison.

NB : Le transport fait partie intégrante de la prestation proposée. Le premier et le dernier jour de vacances sont consacrés aux transports.

CONVOYAGE - PRISE EN CHARGE

Concernant vos villes de prises en charge, notre service transport prendra en considération votre ville de domicile (foyer, famille, etc.).

Après étude par notre service transport, nous mettons en place une ligne de prise en charge. L'affectation des villes de départ et retour se fera en fonction des effectifs réels de chaque ville ou établissement. Il est donc possible que la ville de prise en charge soit différente du lieu de domicile, mais elle s'y approchera au maximum. Notre désir est de respecter le confort et la sécurité de chacun, pour cela, les lignes de transport seront les plus directes possibles.

S'agissant d'un transport collectif, l'individualisation de la prise en charge ne peut être assurée. Les lignes transports et les validations des lieux de prises en charge respectent le principe de la logique de l'itinéraire et des bases conditionnelles suivantes :

- 7 vacanciers d'un même foyer inscrits à la même date : La prise en charge (ou RDV) se fera au foyer
- 5 vacanciers inscrits et partant d'une même ville : Validation de la ville comme lieu de prise en charge (ou RDV)
- Moins de 5 vacanciers partant d'une ville ou d'une région, la prise en charge ne peut être assurée, il faudra organiser l'acheminement jusqu'au point de prise en charge le plus proche.

DEROULEMENT

Le lieu exact du rendez-vous vous sera communiqué lors de la réception de la convocation transport. Le car grand tourisme se rendra ensuite sur le lieu d'escale et de réorientation qui s'effectuera à Bordeaux (pour tous les séjours).

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un transport collectif. Un bus va passer par plusieurs villes de prise en charge avant de se rendre sur le lieu d'escale et de réorientation.

Les horaires de départs dépendent donc : de la ligne du bus (accueil et installation des vacanciers à chaque arrêt), de la législation (arrêts obligatoires toutes les 4 heures), des retards éventuels, de la vitesse moyenne d'un bus.

Après avoir été accueilli par les équipes de chaque séjour, plus une pause « collation et détente », les vacanciers et l'encadrement se rendront sur leurs lieux de séjours.

Le suivi du traitement médical sera assuré par les encadrants avec les piluliers sécurisés fournis au préalable.

PRISE EN CHARGE AU FOYER

Nous pouvons organiser un départ depuis votre établissement pour un groupe de 7 vacanciers minimum, quelles que soient leurs destinations, voyageant à la même date, même si l'établissement ne se situe pas sur une ligne de prise en charge (Voir carte des villes de prise en charge).

N'hésitez pas à vous regrouper entre structures et établissements de la même région (nous le signaler lors de l'inscription).

ATTENTION : dans certaines villes le nombre de foyers remplissant les conditions étant important, la prise en charge peut se faire dans votre ville (un seul lieu commun à définir pour tous les foyers).

VOYAGE SEUL OU ACCOMPAGNEMENT DIRECT

Nous pouvons accueillir directement sur notre lieu de rassemblement des séjours d'été (à Bordeaux ou gare de Bordeaux avec RDV organisé) ou sur le lieu du séjour (gîte, village vacances ou camping avec RDV organisé) pour les personnes désirant voyager seules.

Nous ne prenons pas en charge ces personnes avant leur arrivée au centre de vacances. L'organisation du transfert entre le lieu de résidence et le centre de vacances (taxi, transports en commun . . .) reste à la charge du vacancier. Les arrivées sur place devront se faire le lendemain de l'arrivée du groupe et les départs la veille. Vous devrez nous communiquer les horaires d'arrivée et de départ sur le centre de vacances au plus tard 15 jours avant les départs

INSTRUCTIONS DÉPARTS

Les horaires et instructions de départs et de retours vous seront communiqués un mois avant les départs avec les courriers de convocations de départ.

Les recommandations « transport » que nous vous fournirons seront à lire et à respecter avec attention.

Chaque vacancier recevra une convocation avec les lieux de départs et d'arrivées et les horaires prévus.

ATTENTION : toute demande de modification de lieu de prise en charge dans les 45 jours avant la date de départ entraînera une sur facturation de 49 € (les lignes étant déjà constituées à cette date).

SUPPORTS

Nous amenons le jour du départ, le badge que le vacancier devra obligatoirement avoir autour du cou et les étiquettes bagages. Nous vous rappelons qu'il est important que tous les bagages soient étiquetés.

NB : Des piluliers journaliers pour la totalité du séjour y compris les journées de transport doivent être fournis le jour du départ.

PIQUE-NIQUE

Les vacanciers devront se munir d'un pique-nique et d'une boisson pour le transport aller (uniquement pour le déjeuner).

ATTENTION FATIGABILITÉ

Le temps de transport en Minibus ou car de tourisme peut s'avérer long pour certaines destinations. Nous vous prions de bien vouloir veiller à ce que le vacancier soit capable d'emprunter ces transports en fonction de sa fatigabilité et de son état de santé.

Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité.

LES LIGNES ET VILLES DE CONVOYAGE

NB : Il s'agit des possibilités de lignes aller et retour.

1) CHARENTES : La Rochelle - Rochefort – Saintes - Bordeaux

2) CENTRE VAL DE LOIRE - POITOU-CHARENTES : Tours - Poitiers - Niort - Châtelleraut - Saint Jean d'Angély - Bordeaux

3) CENTRE VAL DE LOIRE - LIMOUSIN : Vierzon - Châteauroux – Limoges - Bordeaux

4) LANDES – PYRENEES-ATLANTIQUES : Pau - Dax - Mont de Marsan - Bordeaux

5) DORDOGNE : Périgueux - Bergerac - Montpon-Ménestérol – Libourne - Bordeaux

6) LOT-ET-GARONNE : Agen - Marmande – Langon - Bordeaux



NOM	LIEU	DATES	PUBLIC	VACANCIERS + ACCOMPAGNATEURS	PRIX	PAGE
SÉJOURS À L'ANNÉE - HORS JUILLET : AOÛT						
À la rencontre des animaux	Saint Viven de Médoc	Toute l'année - Hors Juillet Août	B / B- / C	4 + 2	1390€	10
Cocooning & Loisirs créatifs	Saint Viven de Médoc	Toute l'année - Hors Juillet Août	A / B / B-	4 + 2	1390€	11
Île de Ré & Océan	Île de Ré	Toute l'année - Hors Juillet Août	B / B- / C	4 + 2	1390€	12
Cabaret & Gourmandise	Saint Viven de Médoc	Toute l'année - Hors Juillet Août	B / B- / C	4 + 2	1390€	13
SÉJOURS DE JUILLET - 29 JUIN AU 03 JUILLET						
Planète Sauvage	Saint-Père-en-Retz	Du 29 Juin au 03 Juillet	A / B	5 + 2	1290€	16
Disneyland & Paris	Paris 18ème Ar.	Du 29 Juin au 03 Juillet	A+ / A	10 + 4	1690€	17
Détente au bord de l'eau	Bussière-Poitevine	Du 29 Juin au 03 Juillet	B / B- / C	8 + 4	1490€	19
Noirmoutier sinon rien !	Île de Noirmoutier	Du 29 Juin au 03 Juillet	A / B / B-	7 + 3	1310€	21
Escale en Bretagne Sud	Saint-Nolff	Du 29 Juin au 03 Juillet	A / B	7 + 3	1290€	22
la Rochelle et son aquarium	La Rochelle - Surgères	Du 29 Juin au 03 Juillet	B / B-	6 + 3	1390€	23
Voyage en Venise verte	Moutiers-Sur-Lay - Vendée	Du 29 Juin au 03 Juillet	A / B	5 + 2	1250€	24
Douceur Vendéenne	Longeville-Sur-Mer	Du 29 Juin au 03 Juillet	A / B / B-	6 + 2	1290€	25
La ferme et ses animaux	Saint Viven de Médoc	Du 29 Juin au 03 Juillet	A / B	5 + 2	1290€	26
SÉJOURS DE D'AOÛT - 25 JUILLET AU 15 AOÛT + NOS CAMPINGS						
À l'abordage !	Saint-Malo	26/07 au 01/08 - 02/08 au 08/08 - 26/07 au 08/08	A+ / A / B	14 + 4	1200€ - 2380€	28
Escale en Bretagne sud	Moustoir-ac	26/07 au 01/08 - 02/08 au 08/08 - 09/08 au 15/08 02/08 au 15/08	A+ / A / B	14 + 4	1290€ - 2560€	29
Perros Guirrec	Perros Guirrec	26/07 au 08/08	A / B	7 + 2	2450€	31
La Rochelle & Fort Boyard	La Rochelle - Surgères	26/07 au 01/08	A+ / A	8 + 3	1290€	32
L'été à la montagne	Saint-Lary - Vallée d'Aure	26/07 au 01/08	A+ / A	8 + 2	1250€	33
Chalet de l'ours	Saint-Lary - Vallée d'Aure	02/08 au 08/08 - 09/08 au 15/08 - 02/08 au 15/08	A+ / A	12 + 4	1350€ - 2680€	34
À la rencontre des animaux	Saint Viven de Médoc	26/07 au 01/08 - 02/08 au 08/08 - 09/08 au 15/08 02/08 au 15/08	A / B	5 + 2	1250€ - 2480€	35
Planète Sauvage	Saint-Père-en-Retz	26/07 au 01/08 - 02/08 au 08/08 - 09/08 au 15/08 02/08 au 15/08	A / B	5 + 2	1290€ - 2560€	36
La tournée des Parcs	Lac de Grand-lieu	26/07 au 01/08	A+ / A	6 + 2	1390€	37
En route pour la mer	Soulac - Sandaya 4*	02/08 au 08/08 - 09/08 au 15/08 - 02/08 au 15/08	A+ / A	12 + 3	1290€ - 2560€	39
Camping l'Orée du bois	La Palmyre - Sandaya 4*	02/08 au 08/08 - 09/08 au 15/08 - 02/08 au 15/08	A+ / A	12 + 3	1250€ - 2480€	41
La tournée des stars	Jard-sur-mer - Camping Paradis 4*	02/08 au 08/08 - 09/08 au 15/08 - 02/08 au 15/08	A+ / A / B+	12 + 3	1250€ - 2480€	42
Vos vacances au Far-West	Hourtin - 4*	02/08 au 08/08 - 09/08 au 15/08 - 02/08 au 15/08	A+ / A / B+	12 + 3	1250€ - 2480€	43

LES MINIS SÉJOURS À L'ANNÉE HORS JUILLET - AOÛT

À LA RENCONTRE DES ANIMAUX- ST VIVIEN

A partir de :

1390€*

*Prise en charge sur le lieu de vie
sous certaines conditions de
distance.

B

B-

C

VACANCIERS

4

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION
LIBRE



SITUATION :

Entre Océan et Estuaire, la pointe du Médoc offre une palette de paysage à découvrir. De quoi ce détendre et s'oxygéner et vivre un séjour au cœur d'une nature bien préservée.



HÉBERGEMENT :

Gîte Les Landes sur Saint Vivien de médoc :

- A quelques minutes de la mer, il dispose d'une grande pièce de vie, d'une jolie cuisine ouvert.
- Une grande véranda attenante donnant sur un beau jardin avec espace BBQ et terrasse.
- 2 chambres en RDC : une de 2 lits et une de 3 lits de 90x200 et 1 chambre à l'étage.
- SDB équipée d'une chaise de douche et poignée

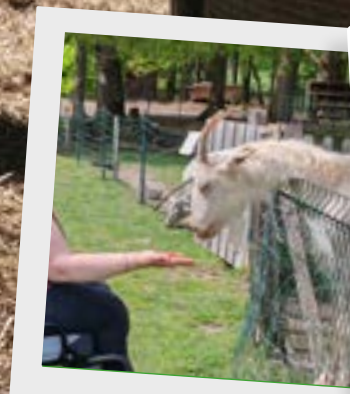
Equipements : multiples jeux de société, coloriages, livres, espace TV et dvd, musique

À disposition : Un fauteuil roulant, un déambulateur extérieur/intérieur chaise garde-robe et un lit médicalisé.



ACTIVITES PRÉVUES :

- Visite de la ferme pédagogique et médiation animal : **La Ferme de Babou.**
- Assister à la traite des vaches, dégustation de lait, fromage et autres produits de la ferme.
- Rencontre et visite de la ferme « **La culture d'ânes** » promenade, brossage et câlinage.
- 1 Sortie au restaurant.
- Promenade en bord de mer, marché locaux, petite pause en terrasse de café.
- Possibilité atelier pêche.





COCOONING & LOISIR CRÉATIF - ST VIVIEN

A partir de :

1390€*

*Prise en charge sur le lieu de vie sous certaines conditions de distance.

A

B

B-

VACANCIERS

4

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION LIBRE



SITUATION :

Profitez d'un moment privilégié lors de ce séjour axé sur la détente et le repos. Massages, jacuzzi, promenades dans les plus beaux lieux de la région et un moment convivial autour de repas gourmands avec des produits locaux.



HÉBERGEMENT :

Gîte Les Landes sur Saint Vivien de médoc :

- A quelques minutes de la mer, il dispose d'une grande pièce de vie, d'une jolie cuisine ouvert.
- Une grande véranda attenante donnant sur un beau jardin avec espace BBQ et terrasse.
- 2 chambres en RDC : une de 2 lits et une de 3 lits de 90x200 et 1 chambre à l'étage.
- SDB équipée d'une chaise de douche et poignée

Equipements : multiples jeux de société, coloriages, livres, espace TV et dvd, musique

À disposition : Un fauteuil roulant, un déambulateur extérieur/intérieur chaise garde-robe et un lit médicalisé.

ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Sortie au Spa, piscine avec jets d'eau, jacuzzi et hammam **OU** prestations massage / réflexologie.
- Atelier créatif au gîte : confection de grimoire avec notre intervenante «atelier créatif».
- Balade en bord de mer, pause terrasse, glace ou crêpes...
- Sortie au Restaurant.



ILE DE RÉ & Océan

A partir de :

1390€*

*Prise en charge sur le lieu de vie sous certaines conditions de distance.

B

B-

C

VACANCIERS

4

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION LIBRE



SITUATION :

Situé en Charentes face à La Rochelle, cette Île aux 10 villages est l'une des plus belles de la côte Atlantique. Sur l'île de Ré, il fait bon vivre tout au long de l'année...



HÉBERGEMENT :

Association Simon de Cyrène - La Flotte en Ré

Face aux gîtes : **LE FRONT DE MER**

- Trois gîtes de plain-pied et deux en étage desservis par un ascenseur, jouissance d'un parc de 1800m2.
- Deux séjours avec coin cuisines équipées et canapés convertibles.
- Salles d'eau avec toilettes, douches et lavabos, accessibles aux personnes en fauteuil.
- 1, 2, ou 3 chambre(s) avec lit double ou deux lits jumeaux, circulation facile dans le parc.

LABELLISÉ TOURISME ET HANDICAP



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Découverte de l'île
- Promenade le long de la mer, le port et ses restaurants, le marché quotidien et les autres commerces.
- Visite de la Rochelle avec déjeuner au restaurant
- Randonnée en **vélo adapté** (hand-bike, tandem, velopousseur ou tricycle)
- Jeux, activité manuelle, musique au gré de vos envies.





CABARET & GOURMANDISE - ST VIVIEN

A partir de :

1390€*

*Prise en charge sur le lieu de vie sous certaines conditions de distance.

B

B-

C

VACANCIERS

4

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION
LIBRE



SITUATION :

Entre Océan et Estuaire, la pointe du Médoc offre une palette de paysage à découvrir. De quoi se détendre et s'oxygéner et vivre un séjour au cœur d'une nature bien préservée.



HEBERGEMENT :

Gîte Les Landes sur Saint Vivien de médoc :

- A quelques minutes de la mer, il dispose d'une grande pièce de vie, d'une jolie cuisine ouvert.
- Une grande véranda attenante donnant sur un beau jardin avec espace BBQ et terrasse.
- 2 chambres en RDC : une de 2 lits et une de 3 lits de 90x200 et 1 chambre à l'étage.
- SDB équipée d'une chaise de douche et poignée

Equipements : multiples jeux de société, coloriages, livres, espace TV et dvd, musique

À disposition : Un fauteuil roulant, un déambulateur extérieur/intérieur chaise garde-robe et un lit médicalisé.



ACTIVITES PRÉVUES :

- Spectacle au cabaret « Le Saint Sébastien »
- Promenade en bord de mer, pause terrasse, glace ou gaufre...
- Crêpes party !
- Soirée BBQ



SÉJOUR SUR-MESURE

CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE SÉJOUR POUR QU'IL DEVIENNE UN MOMENT UNIQUE

Les séjours sur-mesure s'adressent à tout le monde et peuvent être réalisés à tout moment de l'année.

Ils sont le meilleur moyen de répondre aux attentes de chacun, que ce soit pour des besoins d'encadrements spécifiques, pour des raisons financières ou bien si le projet de vacances n'est pas proposé dans les séjours catalogues.

PRÉSENTEZ-NOUS VOS BESOINS ON S'OCCUPE DE TOUT !

1 PRISE DE CONTACT

- Quel est le projet ?
 - Pour qui ?
 - Combien de personne ?
 - Quand ?
 - Combien de temps ?
- Nous évaluons ensemble vos besoins en prenant en compte :

Les profils / Les niveaux d'autonomie / Les souhaits de destinations, d'activités / Les moyens financiers

2 CRÉATION DU PROJET

Nous trouvons pour vous :

- L'hébergement et les activités adaptées
- Les accompagnateurs formés et qualifiés
- Les transports adaptés

Vous échangez avec les équipes éducatives. Puis, vous choisissez entre différentes propositions de séjour.

3 FINALISATION DU PROJET

Validation auprès des tutelles

- Rencontre avec les résidents et présentation des séjours possibles

LES MINIS SÉJOURS DE JUILLET

DU LUNDI AU VENDREDI

DU 29 JUIN AU 03 JUILLET

1290€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A

B

VACANCIERS

5

ENCADRANTS

2



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE



REPAS GESTION
LIBRE



PLANÈTE
SAUVAGE



PLANÈTE SAUVAGE - LOIRE ATLANTIQUE

DU 29 JUIN AU 03 JUILLET



SITUATION :

Parc unique en France, Planète Sauvage vous fait voyager à travers 6 univers envoûtants à pied et en safari. Le plus grand Safari de France !

Sur la Côte de Jade, Pornic est un joyau à vous ravir les sens. Larguez vos amarres pour les vacances et parcourez ce port et les nombreuses criques aux alentours, son vieux port, son château et son sentier côtier. Pornic c'est aussi un appel à la détente.



HÉBERGEMENT :

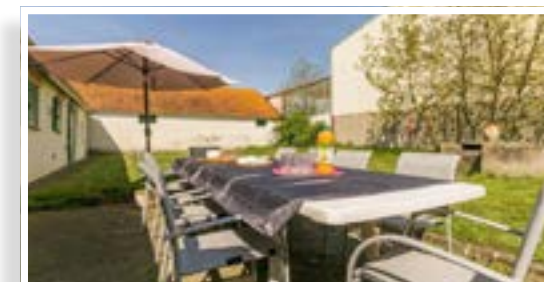
Gîte de Maulevrais - St-père-en-Retz.

- Jardin clos de 400 m² avec terrasse.
- SPA dans un bâti en face du gîte.
- Plain-pied: salon, séjour avec cuisine aménagée ouverte, 4 chambres, 2 salles d'eau et 2 WC indépendants.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Planète sauvage : Safari animalier et divers spectacles
- Baignade en mer, activités de plages et de loisirs
- Sortie au restaurant



1690€*

*Transport inclus
Escale et réorientation :
Bordeaux

DÉPART / RETOUR TGV
GARE DE BORDEAUX

A+

A

BONNE AUTONOMIE DE
MARCHÉ RECOMMANDÉE

VACANCIERS

10

ENCADRANTS

4



ESCALIERS



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE



PENSION COMPLÈTE



SITUATION :

Paris, ses monuments, son dynamisme, une ville au mille et uns visages. Plongez dans l'ambiance Parisienne le temps d'un séjour. Partez à l'aventure au **WALT DISNEY STUDIO** avec vos héros préférés pour une journée hors du commun !



HÉBERGEMENT :

Hi Yves Robert :

Proche de la butte Montmartre, l'auberge de jeunesse Paris Yves Robert est située dans un éco-quartier pour profiter d'un séjour au cœur de Paris.

- Auberge de jeunesse Paris 18 ème
- Chambres partagées

- DEMI-PENSION -



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Une journée a **Disneyland Paris** : Partez à la découverte du nouveau monde sur le thème de la **Reine des neiges** et parcourez le parc **Disney Adventure Woldr**.
- Balade en bateau mouche
- Accédez au deuxième étage de la Tour Eiffel

AUTRES SORTIES POSSIBLE

- Balade sur les champs Elysées, le Trocadéro, l'Arc de Triomphe selon vos envies ...



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MONDE
"LA REINE DES NEIGES" !



1490€*

*Transport inclus
Escale et réorientation :
Bordeaux

B B- C

VACANCIERS

8

ENCADRANTS

4

X

REPAS GESTION
LIBRE



SITUATION :

Situé en sud VIENNE-POITOU, le gîte vous accueille à Val-d'Oire-et-Gartempe (Haute-Vienne). Une vraie maison de vacances (meublé de tourisme 3 étoiles), confortable et adaptée à tous.



HÉBERGEMENT :

Ce gîte vous accueille en groupe, en famille ou entre amis à Bussière-Poitevine.

- 7 chambres PMR
- Salles de bain PMR
- Un grand espace salon, cuisine et salle à manger
- Une piscine lagon
- Un beau jardin



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- La ferme pédagogique du PEU
 - Limoges : visite du **musée national Adrien Dubouché** de porcelaine de Limoges, dans le centre historique, des maisons à colombages, la cathédrale gothique
 - **Le Parc zoo du Reynou** est un parc zoologique situé dans le département de la Haute-Vienne, sur le territoire de la commune du Vigen. Le parc s'étend sur plus de 60 hectares, 130 espèces et compte plus de 600 animaux des 5 continents.
- Le safari expédition :** Embarquez à bord de notre voiturette 8 places pour un voyage inoubliable à travers les paysages du parc, au plus près des animaux que vous adorez. Trois circuits différents vous plongent au cœur de la faune sauvage et vous offrent des arrêts stratégiques pour observer les animaux de près.
- Sortie au restaurant

LES ÉQUIPEMENTS :

- Les salles de bain ont une douche à l'italienne, des barres d'appui et des sièges de douche
- Un grand choix de matériel médical est disponible sur place : Jusqu'à 5 lits médicalisés (quatre lits de 90 cm et un de 110 cm de large) matelas anti-escarres à mémoire de forme ou matelas à air
- Lève-personne
- Guidon de transfert
- Sièges de douche : tabourets, sièges d'aisance, fauteuils de douche avec petites ou grandes roues dont un inclinable (pas de lit de douche)
- Piscine lagon en pente douce accessible avec un fauteuil job



LIMOGES ET SA CATHÉDRALE



SAFARI EXPÉDITION



MUSÉE DE LA PORCELAINE





NOIRMOUTIER SINON RIEN !

DU 29 JUIN AU 03 JUILLET



SITUATION :

La côte vendéenne et son bocage s'ouvrent à vous... partez à la découverte de son littoral, de son marais et de son bocage. Le littoral vendéen vous offre également la possibilité de balades entre mer et forêt. Pique-nique, puis farniente les pieds dans l'eau, voilà une journée bien remplie.



HÉBERGEMENT :

Gîte de la Barbate - Noirmoutier.

Très grande maison familiale spacieuse de 241 m² sur grand jardin clos.

- Grande cuisine entièrement équipée, d'un grand séjour de 55 m² avec cheminée et accès direct à la terrasse avec un salon de jardin, et une tonnelle.
- 7 chambres dont 4 à accès direct sur une grande terrasse de plus de 100 m² très ensoleillée et au jardin (accessible aux personnes à mobilité réduite)
- 3 autres chambres se situant à l'étage.
- 3 salles d'eau dont 1 avec douche à l'italienne.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Le Noirmout'train vous propose une découverte du nord de l'île de Noirmoutier commentée.
- **L'ÎLE AUX PAPILLONS** Venez-vous promener au milieu des plus beaux papillons du monde, dans la plus grande serre à papillons de France.
- Sortie au restaurant



LABELLISÉ TOURISME ET HANDICAP

1310€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A

B

B-

VACANCIERS

7

ENCADRANTS

3



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE



REPAS GESTION
LIBRE

1290€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A

B

VACANCIERS

7

ENCADRANTS

3



REPAS GESTION
LIBRE

ESCALE EN BRETAGNE SUD - ST-NOLFF

DU 29 JUIN AU 03 JUILLET



SITUATION :

Partez à la découverte du Golfe du Morbihan et ses îles ! Destination phare de la Bretagne Sud, il célèbre l'alliance entre terre et mer. Profitez du séjour pour découvrir sa « petite mer » ensoleillée, la ville historique de Vannes, les mégalithes de Carnac, les baies abritées et les îles de charme. Le Morbihan n'a pas fini de vous surprendre !



HÉBERGEMENT :

Gîte les Genets - Saint-Nolff

- Cuisine toute équipée, une grande pièce de vie avec séjour et salon.
- 5 chambres, 2 lits en 140 et 8 lits en 90
- Deux salles d'eaux dont une avec wc, un wc séparé
- Au sous-sol table de ping-pong, baby-foot, billard
- Jardin de 1200m²



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- **CROISIÈRE** Le tour du Golfe avec escale sur l'île aux Moines.
- Les menhirs de Carnac, la côte sauvage de Quiberon, les ruelles médiévales de Vannes... à bord de sympathiques petits trains.
- Flâner sur les allées des marchés, partez à la découverte de la gastronomie du Morbihan, la crêpe bretonne se déguste à volonté : sucrée ou salée, à base de froment ou de blé noir.
- Sortie au restaurant



LA ROCHELLE ET SON AQUARIUM

DU 29 JUIN AU 03 JUILLET



SITUATION :

La Charente-Maritime, une douceur unique pour se ressourcer au bord de l'Océan Atlantique. Visitez La Rochelle, sa vieille ville, flânez au rythme de l'océan lors d'un séjour captivant où se melleront détente et découverte.



HÉBERGEMENT :

Gîte LE RELAIS - Surgères

- Grande pièce de vie avec baies vitrées
- Coin salon avec poêle à bois
- Une belle cuisine équipée
- Au rez-de-chaussée : 3 chambres lumineuses **adaptées** pour 6 personnes, 3 salles d'eau **adaptées** dont 2 privatives, 3 WC dont 2 **adaptés** (l'un des 2 privatif), 1 WC standard et 1 WC **adapté** sont séparés.
- À l'étage, 2 chambres spacieuses et ensoleillées pour 4 à 5 personnes, 1 salle d'eau avec douche à l'italienne et 1 WC séparé
- Jardin est clos et ombragé avec une terrasse couverte de 65m², une partie jeu avec table de ping-pong et balançoire...



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Découvrez l'un des plus grands Aquarium d'Europe
- Flâner et découvrez la Rochelle, cette belle cité d'histoire.
- Sortie au restaurant, dégustez les spécialités de la région.
- Ferme pédagogique : La Ferme du Grand Chemin. Venez découvrir nos animaux, les câliner, les nourrir, les brosser sur notre exploitation agricole.



AQUARIUM DE LA ROCHELLE

1390€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

B

B-

VACANCIERS

6

ENCADRANTS

3



REPAS GESTION
LIBRE



SPÉCIAL
PETIT
GROUPE

DOUCEUR EN VENISE VERTE - VENDÉE

DU 29 JUIN AU 03 JUILLET



SITUATION :

La côte vendéenne et son bocage s'ouvrent à vous... partez à la découverte de son littoral, marais et bocage. Découvrez le charme de cette nature, vous pourrez admirer au fil de vos envies sa diversité de paysages, de ses plages, ses dunes ou ses forêts.



HÉBERGEMENT :

- Gîte de charme** en plein cœur de la Vendée. Ancienne maison de ferme rénovée, indépendante, dans un hameau.
- RDC : séjour, salon, cuisine, salle d'eau, WC, 3 chambres, 1 chambre avec salle d'eau.
 - Douches + toilettes et grand lavabos
 - 3 chambres 2x3 lits et 1x4 lits.
 - Garage.
 - Terrain aménagé de 1500 m², terrasse, salon de jardin, plancha.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Découvrez la **Venise verte** en barque traditionnelle !
- Décontraction et dépaysement assurés.
- Visite de ferme pédagogique
- pause en terrasse pour boire un verre ou manger une glace
- Participation aux fêtes et animations locales, marchés, jeux, pétanque, soirées dansantes, fêtes et grillades parties.
- Sortie au restaurant



1250€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A

B

VACANCIERS

5

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION
LIBRE



DOUCEUR VENDÉENNE - LONGEVILLE-SUR-MER

DU 29 JUIN AU 03 JUILLET



SITUATION :

Vaste commune, **Longeville-sur-Mer** offre une variété de paysages ce qui lui confère son charme et son originalité ! Elle est divisée en trois grandes zones. La plaine, le marais, la forêt qui borde 7,2 km de sable fin. Le centre du bourg est situé en retrait des 3 plages du Bouil, du Rocher et des Conches.



HÉBERGEMENT :

Gîte La Marzelle à Longeville-sur-Mer. Ancienne écurie construite au XIXème siècle sur terrain clos de 1000 m²:

- Grande salle de séjour avec coin cuisine à l'américaine
- 2 salles d'eau avec douche et wc
- 3 chambres en rez de chaussée avec 6 lits individuels (dont 3 lits médicalisés)
- 1 chambre à l'étage, salle d'eau et toilettes
- Grande terrasse accessible.

LABELLISÉ TOURISME ET HANDICAP



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Miraval et le secret des amazones, grand spectacle équestre.
- Sortie au restaurant
- Balades en forêt, activités manuelles, découverte du littoral.
- Pause terrasse et glaces...



1290€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A B B-

VACANCIERS

6

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION
LIBRE

1290€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A B

VACANCIERS

5

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION
LIBRE

SPÉCIAL
PETIT
GROUPE

LA FERME ET SES ANIMAUX - ANIMALIA PARK

DU 29 JUIN AU 03 JUILLET



SITUATION :

Tout au long de l'année, venez poser vos valises au cœur du Médoc pour vous ressourcer et vivre des expériences uniques entre océan et terre de caractère ! Séjournez dans un environnement calme, en bordure de forêt à 7 minutes des plages entre **Soulac-sur-Mer** et **Montalivet**.



HÉBERGEMENT :

Gîte Les Landes sur Saint Vivien de Médoc

- A quelques minutes de la mer, il dispose d'une grande pièce de vie, d'une jolie cuisine ouverte.
- Une grande véranda attenante donnant sur un beau jardin avec espace BBQ et terrasse.
- 2 chambres en RDC : une de 2 lits et une de 3 lits de 90x200 et 1 chambre à l'étage.
- SDB équipée d'une chaise de douche et poignée

Equipements : multiples jeux de société, coloriages, livres, espace TV et dvd, musique

À disposition : Un fauteuil roulant, un déambulateur extérieur/intérieur chaise garde-robe et un lit médicalisé.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Visite de la ferme pédagogique de Babou (seau de carottes et câlins, brossage des animaux...).
- Animalia Parc.
- Découverte de la faune et de la flore du Médoc.
- Sortie au restaurant



LES SÉJOURS D'AOÛT

SEMAINE OU QUINZAINE ?

DU 25 JUILLET AU 15 AOÛT

Semaine :
1200€*

Quinzaine :
2380€*

*Transport inclus

A+

A

B

BONNE AUTONOMIE DE
MARCHÉ RECOMMANDÉE

VACANCIERS

14

ENCADRANTS

4



ESCALIERS



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE



REPAS GESTION
LIBRE

À L'ABORDAGE - SAINT MALO ET SES REMPARTS

DU 26/07 AU 01/08

DU 02/08 AU 08/08

DU 26/07 AU 08/08



SITUATION :

Cité corsaire, capitale de la mer, joyau de la Côte d'Émeraude. Quels que soient les qualificatifs qui lui sont attribués, Saint-Malo a toujours été, au cours de son histoire, le rendez-vous de toutes les aventures, de tous les rêves...



HÉBERGEMENT :

La Ferme du Point du Jour - St Meloir des Ondes.

Le gîte tout en pierre est une charmante retraite de campagne qui offre un confort spacieux pour les voyageurs

- 5 chambres, dont 3 au rez-de-chaussée et 2 à l'étage
- Chaque chambre est équipée d'une salle de bain complète, comprenant une douche et des toilettes
- Grande terrasse avec BBQ
- Grande cuisine professionnelle

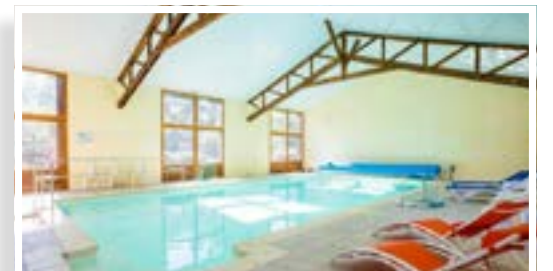


ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- Baie du Mont-Saint-Michel
- Visite de la vieille ville de St-Malo
- Découverte de la côte et ses paysages
- Sortie au restaurant

ACTIVITÉS AU GÎTE :

- Mini-Golf
- Piscine chauffée et couverte
- Ping-Pong, billard, baby-foot
- Terrain de pétanque



NOUVEAU SÉJOUR !



ESCALE EN BRETAGNE SUD

DU 26/07 AU 01/08 DU 02/08 AU 08/08 DU 09/08 AU 15/08 DU 02/08 AU 15/08

1290€*

Quinzaine :

2560€*

*Transport inclus

A+

A

B

2 GROUPES POSSIBLES
SELON AUTONOMIES !

VACANCIERS

14

ENCADRANTS

4



REPAS GESTION
LIBRE



SITUATION :

Partez à la découverte du Golfe du Morbihan et ses îles ! Destination phare de la Bretagne Sud, il célèbre l'alliance entre terre et mer. Profitez du séjour pour découvrir sa « petite mer » ensoleillée, la ville historique de Vannes, les mégalithes de Carnac, les baies abritées et les îles de charme. Le Morbihan n'a pas fini de vous surprendre !



HÉBERGEMENT :

Gîte les Mégalithes - Moustoir-Ac

Gîte au cœur d'un petit village typique

- 1 Grande salle à manger, 1 grande salle pour les activités avec billard + tv + canapé, une grande cour extérieure.

- RDC : 3 grandes chambres dont une avec 3 lits et l'autre 4 lits. Salle de bain avec douche et toilette PMR + 1 bloc salle de bain 4 douches + toilettes et grand lavabos.

- 1er étage : grande salle de bain avec 4 douches + toilettes et grand lavabos, 3 chambres dont 2 avec 3 lits et une avec 4 lits.

- Une grande cour avec un préau couvert.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- CROISIÈRE Le tour du Golfe avec escale sur l'île aux Moines.

- Les menhirs de Carnac, la côte sauvage de Quiberon, les ruelles médiévales de Vannes... à bord de sympathiques petits trains.

- Flâner sur les allées des marchés, partez à la découverte de la gastronomie du Morbihan, la crêpe bretonne se déguste à volonté : sucrée ou salée, à base de froment ou de blé noir.



BALADE EN PETIT TRAIN



L'ÎLE AUX MOINES



CROISIÈRE SUR LE GOLF



VANNES ET SES REMPARTS



PERROS GUIREC - CÔTES D'ARMOR

DU 26 JUILLET AU 08 AOÛT



SITUATION :

La côte de granit rose, célèbre par ses chaos en granit rose aux formes extravagantes sculptées depuis des millénaires : Perros-Guirec, Ploumanac'h, Trégastel, l'île Renote, Trébeurden...

Laissez-vous emporter par la brise marine lors de balades tranquilles le long des plages de sable fin. Les soirées s'animent avec des fest-noz et des festivals colorés.



HÉBERGEMENT :

Le Moulin de Poulloguer - «Gîte de France».

- Le Moulin a été réhabilité en gîte. Dans un cadre verdoyant, havre de nature et de tranquillité.
- Une grande salle commune avec une cuisine tout équipée pour vos repas, un coin salon avec poêle à bois, livres, jeux divers et multimédia.
- Les 6 chambres, réparties sur 3 niveaux équipées de salle d'eau privative avec WC, douche et lavabo.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Plages, balades à pied, pêche à pied, Fest-noz.
- Restaurant avec spécialités Bretonne.
- **Centre de Découverte du Son** à Cavan propose de faire découvrir l'univers sonore par un sentier musical.
- Armoripark, Centre Aqualudique.



2450€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A

B

VACANCIERS

7

ENCADRANTS

2



ESCALIERS



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE



REPAS GESTION
LIBRE

1290€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A+

A

VACANCIERS

8

ENCADRANTS

3



ESCALIERS



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE



REPAS GESTION
LIBRE

LA ROCHELLE, SON AQUARIUM & FORT BOYARD

DU 26 JUILLET AU 01 AOÛT



SITUATION :

La Charente-Maritime, une douceur unique pour se ressourcer au bord de l'Océan Atlantique. Visitez La Rochelle, sa vieille ville, flânez au rythme de l'océan lors d'un séjour captivant où se melleront détente et découverte.



HÉBERGEMENT :

Gîte LE FOURNIL - Surgères

- Une magnifique pièce de vie très lumineuse de 90m² ouvrant sur une immense terrasse.
- Cuisine équipée
- Coin salon pour 12 personnes
- 5 chambres sapcieuses et modulables
- Une grande chambre PMR pour 3 personnes au rez-de-chaussée.
- 12 lits en 90x200
- 4 salles d'eau dont 2 adaptées
- 4 WC dont deux adaptés
- Un grand jardin clos
- **Une grande piscine privée.**
- **Plancha, BBQ, table de ping-pong, bain de soleil..**

LABELLISÉ TOURISME ET HANDICAP



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Découvrez l'un des plus grands Aquarium d'Europe
- Croisière jusqu'au célèbre Fort Boyard.
- Flâner et découvrez la Rochelle, cette belle cité d'histoire.
- Sortie au restaurant, dégustez les spécialités de la région.



AQUARIUM DE LA ROCHELLE

NOUVEAU SÉJOUR !



L'ÉTÉ À LA MONTAGNE - ST LARY VALLÉE D'AURE

DU 26 JUILLET AU 01 AOÛT



SITUATION :

Vivre à Saint-Lary-Soulan, c'est vivre les Pyrénées. Vous serez ravis d'y retrouver l'ambiance festive du Sud-Ouest et une architecture typiquement pyrénéenne : maisons en pierre à la façade rehaussée de balcons en bois et village authentique avec ses rues animées. Que dire de ces immenses espaces naturels au pied du parc national des Pyrénées.



HÉBERGEMENT :

Gîte d'Aure - Vielle Aure.

Gîte Alva de 150m2 au pied des Pyrénées, appréciez le calme et le panorama dans ce gîte exceptionnel.

- Au rez-de-chaussée : Une grande cuisine équipée, un WC
- à l'étage : 6 chambres.
- 4 chambres doubles avec lits de 160 dont deux avec salle de bain privative.
- 2 chambres triples avec 3 lits de 90.
- WC et salle d'eau
- Un BBQ à l'extérieur
- Une plancha
- Un extérieur de 350m2



ACTIVITÉS PRÉVUES :

• CANI-RANDO DECOUVERTE :

Une balade pédestre à expérimenter ensemble

• TOUS LES BAINS DU MONDE :

Premier complexe de détente en eau thermale sulfureuse des Pyrénées, Balnéa est l'endroit idéal pour se ressourcer, se détendre.

ÉCURSIONS POSSIBLES :

- Soirée concert au chalet de l'Ours
- À partir de Saint-Lary, partez en balade à travers une montagne douce et accueillante
- Venez découvrir le lac de Génos-Loudenvielle en toute sérénité, location de bateau à pédales, de Stand Up Paddle, de canoë et de kayak, à la base nautique.
- Marchés locaux, animations...

1250€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A+

A

BONNE AUTONOMIE DE
MARCHÉ RECOMMANDÉE

VACANCIERS

7

ENCADRANTS

2



ESCALIERS



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE



REPAS GESTION
LIBRE

Semaine :

1350€*

Quinzaine :

2680€*

*Transport inclus

A+

A

BONNE AUTONOMIE DE
MARCHÉ RECOMMANDÉE

VACANCIERS

12

ENCADRANTS

4



ESCALIERS



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE



PENSION COMPLÈTE



CHÂLET DE L'OURS - SAINT-LARY PYRÉNÉES

DU 02/08 AU 08/08

DU 09/08 AU 15/08

DU 02/08 AU 15/08



SITUATION :

Toujours une bonne raison de venir à Saint-Lary, notre vallée est idéale ! Vous serez ravis d'y retrouver l'ambiance festive du Sud-Ouest et une architecture typiquement pyrénéenne : maisons en pierre à la façade rehaussée de balcons en bois. Que dire de ces immenses espaces naturels au pied du parc national des Pyrénées



HÉBERGEMENT :

Châlet de l'Ours - Saint-Lary, Vallée d'Aure.

À Espiaube, petit village de grange pastorale, le chalet de l'ours se situe à 1500m d'altitude, vous pourrez apprécier le calme et la beauté des montagnes. L'été vous rejoindrez facilement les nombreux chemins de randonnées et balades.

- Chambres de 2 à 4 lits 90x190
- Cadre d'exception avec les montagnes autour de vous.

- REPAS EN PENSION COMPLÈTE -



ACTIVITÉS PRÉVUES :

• CANI-RANDO DECOUVERTE :

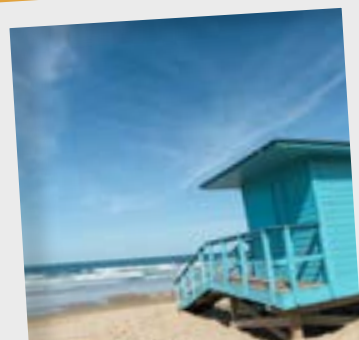
Une balade pédestre à expérimenter ensemble

• TOUS LES BAINS DU MONDE :

Premier complexe de détente en eau thermale sulfureuse des Pyrénées, Balnéa est l'endroit idéal pour se ressourcer, se détendre.

ÉCURSIONS POSSIBLES :

- Soirée concert au chalet de l'Ours
- À partir de Saint-Lary, partez en balade à travers une montagne douce et accueillante
- Venez découvrir le lac de Génos-Loudenvielle en toute sérénité, location de bateau à pédales, de Stand Up Paddle, de canoë et de kayak, à la base nautique.
- Marchés locaux, animations...



ACTIVITÉ PÊCHE !



SPÉCIAL
PETIT
GROUPE

À LA RENCONTRE DES ANIMAUX - MÉDOC

DU 26/07 AU 01/08 DU 02/08 AU 08/08 DU 09/08 AU 15/08 DU 02/08 AU 15/08



SITUATION :

Entre océan, lacs et estuaire, la pointe du Médoc offre une palette de paysages à découvrir. De quoi se détendre, s'oxygéner et vivre des aventures dans une nature bien préservée.



HÉBERGEMENT :

Gîte Les Landes sur Saint Vivien de Médoc :

- A quelques minutes de la mer, il dispose d'une grande pièce de vie, d'une jolie cuisine ouverte.
- Une grande véranda attenante donnant sur un beau jardin avec espace BBQ et terrasse.
- 2 chambres en RDC : une de 2 lits et une de 3 lits de 90x200 et 1 chambre à l'étage.
- SDB équipée d'une chaise de douche et poignée

Equipements : multiples jeux de société, coloriages, livres, espace TV et dvd, musique

À disposition : À disposition : Un fauteuil roulant, un déambulateur extérieur/intérieur chaise garde-robe et un lit médicalisé.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Sortie au **zoo de la PALMYRE** : le Zoo de La Palmyre vous invite à la rencontre de plus de 1600 mammifères, oiseaux et reptiles de 110 espèces différentes.
- Activité **pêche** aux étangs de la Barreyre
- Visite de la ferme pédagogique.
- Promenade en bord de mer, sortie au marché, shopping et visite pour ramener de petits souvenirs.



Semaine :
1250€*
Quinzaine :
2480€*
*Transport inclus

A B

VACANCIERS

5

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION
LIBRE

Semaine :
1290€*
Quinzaine :
2560€*
*Transport inclus

A B

VACANCIERS

5

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION
LIBRE



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE



PLANÈTE
SAUVAGE



PLANÈTE SAUVAGE - LOIRE ATLANTIQUE

DU 26/07 AU 01/08 DU 02/08 AU 08/08 DU 09/08 AU 15/08 DU 02/08 AU 15/08



SITUATION :

Parc unique en France, Planète Sauvage vous fait voyager à travers 6 univers envoûtants à pied et en safari. Le plus grand Safari de France !

Sur la Côte de Jade, Pornic est un joyau à vous ravir les sens. Larguez vos amarres pour les vacances et parcourez ce port et les nombreuses criques aux alentours, son vieux port, son château et son sentier côtier. Pornic c'est aussi un appel à la détente.



HÉBERGEMENT :

Gîte de Maulevrais - St-père-en-Retz.

- Jardin clos de 400 m² avec terrasse.
- SPA dans un bâti en face du gîte.
- Plain-pied: salon, séjour avec cuisine aménagée ouverte, 4 chambres, 2 salles d'eau et 2 WC indépendants.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Planète sauvage : Safari animalier en raid 4x4
- Baignade en mer, activités de plages et de loisirs
- Sortie au Restaurant





PLANÈTE SAUVAGE
BIENVENUE
EN TERRITOIRE
ANIMAL

PUY DU FOU

NOUVEAU SÉJOUR !

LA TOURNÉE DES PARCS - PLANÈTE SAUVAGE & PUY-DU-FOU

DU 26 JUILLET AU 01 AOÛT



SITUATION :

Situé entre Nantes et Pornic, au bord du Lac de Grand-Lieu, dans la quiétude du Pays de Retz. Partez à l'aventure au Puy-du-Fou et pendant un safari plein d'émotions à Planète Sauvage.



HÉBERGEMENT :

Gîte de Grand-Lieu - Lac de Grand-Lieu
Dans un cadre verdoyant au coeur d'une réserve naturelle préservée.

- Une cuisine équipée
- 4 chambres à partager pouvant accueillir de 2 à 5 personnes.
- Sanitaires en communs
- Grande salle d'eau aux normes PMR
- Une belle terrasse avec BBQ
- Accès au chemin bordant le lac



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Une journée au **PUY DU FOU**
- **PLANÈTE SAUVAGE** et son safari
- BBQ party sur la terrasse

ÉCURSIONS POSSIBLES :

- Découvrez **NANTES** et **LE GRAND ELEPHANT** des machines de l'île, son château et ses remparts,
- Amusez-vous au miroir d'eau de Nantes
- Visitez **PORNIC** son petit port, ces belles plages et les fameuses glaces de la Fraiseriaie !

Sur tous nos séjours : activités de loisirs, veillées, soirées à thèmes organisées par notre équipe d'animation sur place.



1390€*

*Transport inclus

Escale et réorientation :
Bordeaux

A+

A

BONNE AUTONOMIE DE
MARCHÉ RECOMMANDÉE

VACANCIERS

6

ENCADRANTS

2



REPAS GESTION
LIBRE



ACCUEIL COUPLE
POSSIBLE

NOS CAMPINGS

EN ROUTE POUR LE MER - SANDAYA 4* - SOULAC

DU 02/08 AU 08/08 DU 09/08 AU 15/08 DU 02/08 AU 15/08

Semaine :
1290€*
Quinzaine :
2560€*
*Transport inclus

A+ A

VACANCIERS
12
ENCADRANTS
3

ESCALIERS ACCUEIL COUPLE POSSIBLE
REPAS GESTION LIBRE



SITUATION :

Soulac-sur-Mer situé sur la côte ouest dans la région du Médoc entre les plages de sable de la côte Atlantique et l'estuaire de la Gironde. Soulac-sur-Mer offre douze kilomètres de plages de sable fin bordés par les dunes, un grand marché estival, des couchers de soleil magnifiques et romantiques sur la plage. Des vacances sous le signe de la détente et des loisirs entre balades en forêt le long d'un sentier pédestre, visites de vignobles.



HÉBERGEMENT :

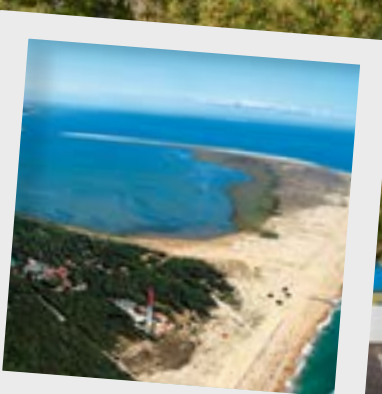
- **Camping SANDAYA Soulac Plage 4***
Cottage Venezia CONFORT de 31m² (avec terrasse)
- 3 chambres, 1 salle d'eau, wc et TV.
- Parc aquatique, tobogans, rivière sauvage, piscine couverte chauffée.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- **Activités et animations nombreuses au camping.**
- Pour les plus motivés : baignade surveillée ou randonnée, pour les autres piscines
- Mini-golf, volley, ping-pong, foot.
- Soirées à thèmes : Blind test, karaoké, danse, spectacle...





CAMPING L'ORÉE DU BOIS - SANDAYA 5* - PALMYRE

DU 02/08 AU 08/08

DU 09/08 AU 15/08

DU 02/08 AU 15/08



SITUATION :

Idéalement blotti entre la forêt littorale de la Coubre et les plages, votre camping à La Palmyre, l'Orée du Bois réunit tous les atouts pour passer de sublimes vacances au bord de l'océan, découvrez le cadre naturel privilégié de votre camping en Charente-Maritime avec parc aquatique chauffé



HÉBERGEMENT :

- Séjournez dans notre charmant mobil-home au pied des pins.
- 3 chambres de 2 lits.
- Retrouvez-vous ensuite autour de la table du salon ou sur la terrasse semi-ombragée



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- L'été sera animé au camping l'Orée du Bois à La Palmyre !
- **Comptez sur les activités proposées par nos animateurs professionnels : ils vous ont concocté un super programme d'animations !**
- Pour s'initier, se perfectionner ou simplement s'amuser, votre camping l'Orée du bois est votre meilleur allié cet été !

ÉCURSIONS POSSIBLES :

- Parc accrobranche Indian Forest
- Le Zoo de La Palmyre vous invite à rencontrer ses 1 600 animaux venus du monde entier !

Semaine :
1250€*
Quinzaine :
2480€*
*Transport inclus

A+ A

VACANCIERS

12

ENCADRANTS

3



ESCALIERS



ACCUEIL COUPLE POSSIBLE



REPAS GESTION LIBRE

Semaine :
1250€*
Quinzaine :
2480€*
*Transport inclus

A+ A B+

VACANCIERS

12

ENCADRANTS

3



ESCALIERS



ACCUEIL COUPLE POSSIBLE



REPAS GESTION LIBRE

LA TOURNÉE DES STARS - CAMPING PARADIS 4*

DU 02/08 AU 08/08

DU 09/08 AU 15/08

DU 02/08 AU 15/08



SITUATION :

Camping Paradis La Pomme de Pin 4* est sur Jard-sur-Mer. Baignée par 7 km d'océan tonique, la station de Jard sur Mer en Vendée dispose d'un port où se mêlent par magie l'eau et la lumière, une forêt ou des marais et avec une faune et une flore exceptionnelles. Vous flânerez également dans le marché hebdomadaire coloré.



HÉBERGEMENT :

- Camping Paradis La Pomme de Pin 4*.
- Mobil home 3 chambres GARDEN climatisées / 36 m2.
- 3 chambres séparées dont 1 chambre avec 1 lit de 140, 2 chambres avec 2 lits séparés.
- TV + coin salon.
- Salle de bain et WC séparés.
- Cuisine équipée.
- Salon de jardin.
- Parc aquatique composé d'une piscine couverte chauffée, piscine extérieure chauffée avec toboggan aquatique.



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Animation camping : assistez à la tournée des stars, spectacle danse brésilienne, karaoké, humoriste, Blind test, soirée loto, tournois de pétanque, Ping pong, ...
- Marché artisanal nocturne, feu d'artifice.
- Baignade et farniente piscine et plage
- Balades sur les bords de plage avec animations.





VOS VACANCES AU FAR-WEST 4* - HOURTIN

DU 02/08 AU 08/08

DU 09/08 AU 15/08

DU 02/08 AU 15/08



SITUATION :

Préparez-vous à voyager dans l'Ouest américain sans quitter la France au camping Village Western !

Au bord du plus grand lac d'eau douce de France HOURTIN, plongez dans le Village Western au cœur de l'ouest américain ! Situé dans le Parc Régional du Médoc à 450m du lac, proche de la forêt et de l'océan, le lieu parfait pour découvrir notre magnifique région avec ses superbes plages de sable fin du Médoc : Vensac, Montalivet, Soulac-sur-Mer...



HÉBERGEMENT :

Camping 4 étoiles, thématique **Western** avec une rue principale authentique de style américain, un restaurant Tex Mex.

Des hébergements haut de gamme ou insolites, des activités originales et fun et même un centre équestre western !

- Mobil home tout confort 3 chambres, grande terrasse.

- Un espace aquatique composé de 3 parties chauffées : un grand espace de baignade chauffé, piscine couverte, bains à remous, toboggans aquatiques...



ACTIVITÉS PRÉVUES :

- Animations du camping : participez à des sessions d'orpaillage, découvrez le lancer de lasso, créez vos propres attrapes rêve ou même essayez le tomahawks. Vous êtes plus cow-boys, indiens ou chercheurs d'or ? Soirées américaine, soirées films et dessins animés de Western, danse country... Divertissement et amusement garantis !

- Balade au bord du lac, pédalo, bords de mer

- Découverte des marchés locaux.

- Dégustation des spécialités locales

- Lacaneau, Soulac-sur-Mer, Phare du Verdon, Vignoble des Grands Crus de Pauillac.

Semaine :

1250€*

Quinzaine :

2480€*

*Transport inclus

A+

A

B+

VACANCIERS

12

ENCADRANTS

3



ESCALIERS



ACCUEIL COUPLE POSSIBLE



REPAS GESTION LIBRE

AIDES FINANCIÈRES

Plusieurs dispositifs publics et privés existent et sont à votre disposition pour aider vos résidents à financer leurs vacances

VOUS POUVEZ CONTACTER :

- **La Maison Départementale pour Personnes Handicapées (MDPH)** de votre département. Pour les bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap, elle prend en charge le surcoût des séjours lié au handicap.

- **Le Fond Départemental de Compensation (FDC).**

Pour les personnes non éligibles à la PCH, ce fonds est destiné à prendre en charge tout ou partie du surcoût des vacances lié au handicap.

- **Votre Caisse d'Allocations Familiales.**

- **L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCY).**

- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de votre commune.

- **Votre Comité d'Entreprise.**

Certains ont un budget dédié au financement du surcoût lié au handicap du budget vacances.

- **Votre mutuelle.**

Certaines disposent d'une ligne budgétaire consacrée aux actions sociales en faveur de leurs adhérents.

- **Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie.**

- **Les Caisses de Retraite.**



Extrait du code du tourisme : Contrat de vente de voyages et de séjours.

Article R211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte du quel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
3° Les prestations de restauration proposées ;
4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modifi cation peut intervenir et sur quel éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5° Les prestations de restauration proposées ;
6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur
12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaisé exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur
19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ;

Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 : Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Article R211-13 : L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R.211-6 après que la prestation a été fournie.

CGV PARTICULIÈRES

Le coût des séjours

Le prix de nos séjours est établi par personne, TTC et en Euros. Nos séjours peuvent réglés par chèque, virement ou chèques vacances. Nos prix comprennent : l'hébergement, les repas, les accompagnateurs sur le séjour, un véhicule mis à disposition, le lavage du linge personnel, certaines activités non mentionnées au programme, les déplacements et visites prévues lors du séjour si les conditions le permettent, l'encadrement, les frais d'organisation et de gestion, convoyage Aller / Retour en accord avec les parties (voir p 4), transports Aller/Retour au lieu du séjour, l'assurances (voir rubrique suivante).

Nos prix ne comprennent pas : les dépenses personnelles de chaque participant, les frais médicaux ou pharmaceutiques, les transports Aller/Retour jusqu'à l'aéroport (séjours en avion). Les prix des séjours mentionnés sur notre brochure ont été calculés en fonction des données économique en vigeur au mois de septembre 2025 (Prix du carburant, Taux de change, Taxes, Tarifs transports etc.). Ceux-ci peuvent donc être revus à la hausse comme à la baisse. Seuls les prix indiqués sur la confirmation de réservation seront fermes et définitifs.

Assurances incluses

- L'assurance responsabilité civile
Elle couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés à nos clients par suite de défaillance de nos services.

Pour les autres cas, munissez-vous d'une assurance personnelle (vois, perte, détérioration objets personnels). Les frais médicaux ne sont pas couverts par notre assurance. La responsabilité de Bois Flottés Vacances Adaptées ne pourra être engagée en cas de vols, violences et non-respect des consignes de l'encadrement.

Assurances non incluses

- L'assurance annulation de voyage et interruption (rapatriement):
Les garanties :

Assurance annulation : remboursement du prix du séjour (hors frais de souscription à l'assurance annulation) sous justificatif, hors franchises. Son montant est de 4,95 % du prix du séjour. Merci de nous consulter pour la metre en place.

Dispositions générales d'assurance.

Ce que nous garantissons :

Nous vous remboursons les acomptes ou toute somme conservée par l'organisateur du voyage, et selon les conditions de vente (à l'exclusion des frais de dossier, de visa et de la prime d'assurance), lorsque vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant le départ.

Dans quel cas intervenons-nous ?

Nous intervenons pour les motifs et circonstances énumérés ci-après, à l'exclusion de tous autres :

- Cas de Maladie Grave (y compris toute maladie à caractère infectieux), accident ou en cas de décès :
- De vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait ou de la personne vous accompagnant, sous réserve qu'elle figure aux mêmes dispositions particulières;
- De vos ascendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint ou ceux de la personne vous accompagnant, sous réserve qu'elle figure aux mêmes Dispositions particulières ;
- La garantie vous est acquise :

- Dans tous les cas d'annulation imprévisibles au jour de la souscription du présent contrat, indépendants de votre volonté, justifiés et qui vous empêchent de partir ;
- En cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant à destination dans les 15 jours précédant la date de départ et dans un rayon de 100 km de votre lieu de villégiature (par dérogation au paragraphe «**EXCLUSION COMMUNES À TOUTES LES GARANTIES**» du chapitre «**GÉNÉRALITÉS ASSURANCE ET ASSISTANCE**»)
- Du fait de défaillance ou faillite du transporteur ou loueur de véhicule ;
- Du fait de la grève du personnel du transporteur vous transportant à condition qu'aucun pré-a-vis n'ait été déposé au moment de la souscription du présent contrat.

Exclusion à la garantie annulation de voyage

- L'annulation provoquée par une personne hospitalisée au moment de la réservation du voyage.
- Les traitements esthétiques.

- Les maladies nécessitant des traitements psychiques, psychothérapeutique y compris les dépressions nerveuses ayant entraîné une hospitalisation inférieure à quatre jours consécutifs au moment de la date d'annulation du voyage.
- L'oubli de la vaccination.

- La non présentation pour quelques causes que ce soit de documents indispensable au voyage tels que passeport, visa, titre de transports.

- Les maladies, accidents ayant fait l'objet d'une première constatation, d'une rechute, d'une aggravation, ou d'une hospitalisation entre la date d'achat et la date de souscription du contrat.

Annulation et conditions de remboursements

- Annulation par un participant :

Toute annulation doit nous être immédiatement adressée par lettre recommandée. Le montant total du séjour doit être soldé avant de pouvoir constituer une demande de remboursement sinon elle ne sera pas prise en compte.

- Annulation ne respectant pas les conditions de garanties: aucun remboursement quel qu'en soit le motif.

- Annulation respectant les conditions de garanties :

Dès réception de votre courrier joint de vos justificatifs, le dossier est transmis à notre assureur qui prendra contact pour le remboursement. Aucun remboursement ne peut intervenir si le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur la convocation de départ ou s'il ne peut présenter les documents exigés pour son voyage (passeport, carte d'identité, carte d'assurance maladie etc.)

Annulation du fait de l'organisateur :

Bois Flotté Vacances Adaptées se réserve le droit d'annuler un

séjour

- en cas de force majeure ou de raisons indépendantes de sa volonté

- si le nombre d'inscrits ne permet pas la réalisation d'un séjour, Bois Flotté Vacances Adaptées s'engage alors à informer chaque participant minimum 20 jours avant le début du séjour.

Dans la plupart des cas, une solution de remplacement est proposée au participant avant le départ. En cas de refus, la somme déjà versée par le participant sera alors intégralement remboursée sans aucun autre dédommagement.

Barème des frais d'annulation

Frais d'annulation du fait du client si l'annulation intervient :

- Plus de 90 jours avant le départ : 150 € de frais administratifs.

- Entre 90 jours et le départ : 100 % du montant du voyage.

Il est donc recommandé de souscrire à l'assurance annulation afin d'être remboursé (sauf montant de l'assurance annulation) selon les conditions contratuelles.

En cas de souscription de notre assurance optionnelle garantissant l'annulation, le montant de la prime d'assurance reste dû. Le montant de l'assurance optionnelle est de 4,5 % du prix total du séjour.

- Interruption de séjour : tout séjour ou prestation volontairement interrompu par un participant ou son responsable légal (tutelle, curatelle, famille d'accueil) ne donnera lieu à aucun remboursement. À tout moment, y compris le jour du départ, Bois Flotté Vacances Adaptées se réserve le droit de refuser un participant dont l'autonomie serait jugée inadéquate aux conditions d'accueil et moyens humains mis en place pour le séjour sélectionné. Cette décision ne donnera lieu à aucun remboursement.

Bois Flottés Vacances Adaptées se réserve également le droit, de changer le lieu du séjour ou de rapatrier un participant (les frais de transport lui seront facturés), de placer en milieu hospitalier tout participant dont l'autonomie, le comportement, une fausse déclaration ou omission volontaire dans son dossier porte préjudice à sa sécurité et sa santé, à la sécurité du groupe ou nuit au bon déroulement du séjour et ceci sans aucun remboursement ou indemnités compensatrices.

Formalités pour les séjours

- En France : à défaut de la carte d'identité, une simple photocopie de la carte d'identité valide est exigée.
- En Europe : la carte d'identité valide et la carte Européenne d'assurance maladie sont obligatoires.
Pour les autres pays : un passeport ou les visas en cours de validité et les vaccinations en vigueur.

Prestations

- Un hébergement de qualité : location de gîtes confortables et labellisés, camping haut de gamme avec hébergement en bungalows, hôtels club 3 à 4 étoiles...

- Un service de restauration soit en gestion libre pour les formules gîte et camping (repas préparé par l'équipe...), soit en pension complète.

- Des séjours en fonction de l'autonomie de chaque vacancier.

- Un encadrement rigoureusement sélectionné.

- Des destinations et activités variées : bord de mer, montagne, campagne, séjours à themes. Pour les séjours à plus de 5h de route de notre lieu de rassemblement, nous pouvons prévoir une étape à l'aller comme au retour (restaurant + hébergement intermédiaire).

- Des groupes de tailles différentes pour correspondre au rythme et aux envies de chacun.

- Des activités de séjours établies en fonction du patrimoine touristique et des festivités locales. Ces activités sont effectuées d'un commun accord avec les vacanciers en fonction de leurs envies, elles ne sont pas obligatoires et sont mentionnées dans le programme à titre indicatif. Aucune participation financière ne sera demandée aux vacanciers pour les visites non mentionnées au programme. Nous prévoyons un budget pour toutes ces autres sorties et activités.

- Des minibus ou des voitures sur chaque séjour sauf mention contraire.

- Le suivi des séjours par nos remplaçants et par les responsables de secuteurs en été.

Pendant les séjours, une permanence 24h/24 et pour les séjours d'été et Nouvel An, notre agence est joignable 24h/24h et 7j/7.

- Des bilans de séjours personnalisés : nous vous adressons suite aux séjours, un bilan de séjour complété par les animateurs.

Notre équipe se tient aussi à votre disposition pour vous rencontrer afin d'établir les bilans de séjour. Nous insistons sur ce point, car il nous paraît essentiel de pouvoir vous rencontrer afin de mieux comprendre vos attentes et afin de connaître vos suggestions et souhaits pour l'organisation de nos prochains séjours.

Rappel : nos animateurs et responsables de séjours ne sont pas des professionnels du secteur médico-social ou du secteur éducatif. Vous devez donc en tenir compte au moment d'inscrire chaque résident afin de ne pas le mettre en difficulté sur nos séjours de vacances.

Public concerné par nos séjours

Nous vous rappelons que nos séjours s'adressent uniquement à des personnes handicapées mentales et non à des personnes ayant une maladie mentale ou souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques.

Nos séjours de vacances s'adressent à des personnes stabilisées, ne nécessitant pas à accompagnement médical sur place et capable de s'insérer dans un séjour de vacances tels que nous les proposons. Nous ne sommes pas en mesure d'accompagner des personnes souffrant d'autisme, d'épilepsie non stabilisée et de troubles du comportement. L'état de santé de la personne doit être incompatible avec un séjour en collectivité dans un cadre non médicalisé. Nous vous rappelons que ce séjour ne s'adresse pas aux personnes dangereuses pour elle-même ou pour la collectivité. Nous ne pouvons accepter des personnes ayant des troubles du sommeil qui nécessite l'accom-pagnement de l'équipe encadrante. Nos accompagnateurs sont présents 24h/24, ils ne sont donc pas en mesure d'assurer cette fonction d'accompagnement la nuit. Il n'y a pas de veilleur de nuit sur nos séjours de vacances.

Responsabilité

La société Bois Flotté Vacances Adaptées décline toute

responsabilité envers les éventuelles sanctions et amendes infligées par les autorités compétentes aux participants pour le non-respect des lois applicables en France. La société ne peut être tenue responsable des retards dans les transports, des accidents indépendants de notre volonté. Si les circonstances l'exigent dans l'intérêt des participants nous nous réservons le droit de modifier un itinéraire, un lieu de séjour,l'exécution d'un programme, l'effectif du groupe.

L'organisation de nos séjours implique l'intervention de différents organismes : propriétaires, hôteliers, restaurateurs, transporteur etc.

Ces derniers restent responsables de leurs actes propres à leurs activités aux termes des statuts et la législation qui les régissent, instituant entre autres, une limitation des responsabilités.

Sorties seules : Les personnes ayant l'autorisation de sortir seules sans accompagnateurs ne seront pas sous notre responsabilité pendant ces plages de sorties.

Suivi médical

Vous nous fournissez les piluliers le jour des départs. Vous devrez obligatoirement avoir préparé sous piluliers les médicaments. Il est indispensable de nous fournir le nombre de piluliers correspondant au nombre de semaine de séjour.

Chaque pilulier devra être étiqueté avec le nom et prénom du vacancier.

Les médicaments devront être dans leur opercule.

Le jour du départ, merci de nous transmettre avec le pilulier, la carte vitale et l'original des ordonnances médicales. Nos séjours sont des séjours de vacances, nous ne pouvons accepter des personnes nécessitant un personnel médical permanent ou une structure médicalisée. Sur le lieu de séjour, tous les médicaments seront sous contrôle de nos équipes et rangés dans un endroit fermant à clef. En cas de besoin, nous avançons les frais médicaux. Les feuilles originales de maladie vous seront adressées contre remboursement. Nous n'assurons pas le suivi infirmier sur les séjours de vacances. Nous vous transmettrons une fiche de liaison afin que vous preniez vous-même les rendez-vous médicaux. Nous continuons d'assurer la livraison de matériel médical sur le lieu du séjour si besoin. Nous ne prendrons pas en charge la location de matériel pour les séjours à l'étranger et pour tous les séjours ayant une étape à l'aller et / ou au retour. Les soins infirmiers ne seront pas possibles pendant le convoyage aller/retour et sur les hébergements étapes (nuit à l'hôtel).

Convoyage

Le service de convoyage est suivi par l'agence Bois Flotté Vacances Adaptées. Cette prestation peut être effectuée par nos salariés et/ ou des prestataires extérieures.

Réservation

L'option posée sur un séjour ne devient réservation ferme et effective qu'après le versement d'un acompte de minimum de 30% du tarif totale du séjour dans un délai de 15 jours à compter de la date de votre appel téléphonique, de la réception d'un mail ou d'un courrier. Au-delà de ce délai, l'option devient caduque et la place réservée est remise à la vente. Le prix des prestations, accepté par le client lors de la réservation ne peut en aucun cas donner lieu à des demandes de révision avant ou au retour du voyage pour quelque motif que ce soit. Le solde doit intervenir au plus tard 60 jours avant la date de départ à défaut de quoi Bois Flotté Vacances adaptées se réserve le droit de considérer le voyage comme annulé et de ne plus maintenir la réservation.

Dans ce cas uniquement, les frais d'annulation correspondront à l'acompte versé.

Réclamation

Toutes réclamations éventuelles concernant le séjour devront nous être adressées dans un délai de 30 jours après le séjour par voie postale avec accusé de réception. Au-delà de ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

Modifications du fait de Bois Flotté Vacances Adaptées

Avant le début du voyage, nous nous réservons la possibilité de modifier unilatéralement les closes du contrat autre que le prix sous réserve que la modification soit mineur. Bois Flotté Vacances Adaptée en informerait le voyageur.

Droit à l'image et fichier

L'agence pourra utiliser les photos réalisées pendant les séjours dans nos supports tels que catalogues, affiches, matériels d'exposition ou site internet sauf si une demande écrite du participant ou son représentant légal nous est parvenue.

Protection des données personnelles

Conformément à l'article 12 du Règlement Européen 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ses données (le «RGPD»), Bois Flotté VA vous informe sur l'utilisation qui est faite des données personnelles collectées vous concernant.

Frais de recouvrement

En cas de recours contentieux pour le recouvrementdes factures impayées, il sera des faris forfétaires de dossier de 40 euros, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

VOUS ATTESTEZ EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES CONDITIONS.

BOIS FLOTTE VACANCES ADAPTÉES
Tourisme Adapté - Atout France : IM 033230009
Siège social: 7 Route des PIOTS – 33590 St Vivien de Médoc
P : 07.66.06.25.91
E-mail : boisflotte.va@gmail.com - www.boisflotteva.fr
Garantie Financière ARCUS SOLUTIONS n°A52952 – 69002 LYON
RCP HISCOX 35 F Avenue J. F. KENNEDY L1855 LUXEMBOURG

SASU au capital social de 10 000 €
RCS Bordeaux 952 525 236 - code APE 7911Z
TVA intracommunautaire FR 49952525236



BOIS FLOTTÉ VACANCES ADAPTÉES

05.35.75.96.62 // contact@boisflotteva.fr // www.boisflotteva.fr

Catalogue mis en page et illustré par HAAGRYD - haagryd.scriptorium@gmail.com